

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

6 Oct 1903

Forest le 13 Octobre 1903
100 Avenue du Moulin

Messieurs

114
J'ai bien reçu en son temps votre
honorée du 6 Oct. et regrette ^{que} votre décision au sujet
du tableau dont question, n'ait pas été favorable.
Je vous prie donc de bien vouloir remettre au
porteur de la présente, le dit tableau et vous prie
d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées

J. Kousaert

a Messieurs les Membres de la Commission
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
de Belgique
à Bruxelles

Reprise tableau en
question
Kousaert

Forest, le 2 Octobre 1903

Messieurs,

Je soussigné Henri Haesaerts
propriétaire, demeurant à Forest, Agence du
Moulin N. 100, vous prie de bien vouloir
examiner le tableau ci-joint et éventuellement
me fixer la valeur artistique de celui-ci.

Comptant sur votre bienveillance, je
vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression
de ma parfaite considération

H. Haesaerts

à Messieurs les Membres de la
Commission des Beaux Arts
Bruxelles

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

6. 04. 19. 03

114

honoré de
du tableau
Je a
porteur de
S'agréer.

a Messieurs les
des Musées Royaux
de

Reprise tableau en
question
Hoccart

M. Hayaut
moulin. 100.
Tout

ous l'honneur de vous faire
e la résolution de la Com.
ectrice n'a pas été favorable
me, pour les collections de
Tableau
l'objet de votre
tu L. et

ouvrage que nous tenons,
votre disposition, J. Mura
Palais des Beaux Arts,
ée, St. 9, contre la remise
é.

agréer, M. M. M. M.
de notre considération distinguée
mission Directrice,

Le Secrétaire,